



CONSEILS POSTOPÉRATOIRES

OTOPLASTIE



Dr. Antoine Bergeron
ORL & Chirurgie cervico-faciale

CONSEILS POSTOPÉRATOIRES

PRÉAMBULE

Ce document a été conçu afin de répondre à vos questionnements et vous fournir les informations nécessaires pour vous préparer à vos soins postopératoires.

Ce document est rédigé de façon générale, si votre chirurgien a discuté avec vous, de soins spécifiques à votre condition et qu'ils ne sont pas contenus dans ce présent document, veuillez-vous référer en priorité aux conseils donnés par votre chirurgien soignant.

SOULAGEMENT DE LA DOULEUR

- La période la plus inconfortable surviendra le soir de l'opération et durera quelques heures, pendant que l'effet de l'agent anesthésique se résorbera.
- Il est normal de ressentir de la douleur durant quelques jours, et ce, jusqu'au retrait du ou des

pansements.

- Pour vous soulager, vous devez commencer par prendre de l'acétaminophène (ex. Tylenol) aux quatre (4) à six (6) heures, à la dose prescrite par votre chirurgien.
- Si vous n'êtes pas soulagé par l'acétaminophène (ex. Tylenol), prenez de la morphine ou dilaudid, au besoin, selon la prescription du chirurgien.

ALIMENTATION

- Après l'opération, débutez l'alimentation par des liquides. Par la suite, prendre des repas selon votre tolérance.

HYGIÈNE

- Gardez le pansement au sec, en tout temps.
- Ne pas prendre de douche, jusqu'au retrait du pansement.
- Vous pouvez prendre des bains, mais il ne faut pas mouiller ni enlever le pansement.

SOINS DE PLAIE

- Un pansement qui moule les oreilles aura été mis en place par votre chirurgien, celui-ci ne doit jamais être déplacé, et ce, même en cas de démangeaisons.
- Le pansement peut parfois, descendre légèrement sur le front, dans cette situation, vous pouvez renforcer l'adhésion sur le front avec du diachylon médical.
- En tout temps, si le pansement tombe, ne pas le toucher (autant que possible) et consulter à l'urgence de l'hôpital où votre chirurgien vous a opéré.
- Il peut y avoir parfois des taches de sang sur le pansement, qui sont normales. Par contre, si celles-ci progressent, veuillez contacter votre chirurgien.
- Le pansement sera retiré par votre chirurgien, de six (6) à huit (8) jours après la chirurgie, lors de votre rendez-vous de suivi.
- Lors de votre rendez-vous de suivi, vous devez apporter un bandeau pour les cheveux qui devra ensuite être porté, jours et

nuits, pour une semaine. Par la suite, seulement la nuit, pour deux autres semaines supplémentaires.

- Les points de suture tomberont d'eux-mêmes, de sept (7) à dix (10) jours suivant la chirurgie.
- Il est normal qu'il y ait de l'enflure au niveau des oreilles durant environ un (1) mois.
- Évitez d'exposer les oreilles au soleil ou au froid, pendant les deux (2) mois suivant la chirurgie.

REPRISE DES ACTIVITÉS

- Prévoir une absence de l'école ou du travail, pour une période de sept (7) jours. Un billet de motivation vous sera remis par le chirurgien.
- Vous pouvez reprendre vos activités de la vie quotidienne (ex. ménage léger, cuisine, etc.) dès le lendemain de la chirurgie. Tout en respectant les consignes ci-dessous : ne pas forcer, ne pas sauter, ni courir et éviter de pencher la tête vers l'avant.

- Ne pas faire d'activité physique pour un (1) mois.
- Éviter toutes les activités qui pourraient atteindre vos oreilles, telles que les sports de contact, et ce, pour une durée de trois (3) mois.
- Évitez de porter des vêtements serrés, par exemple, des cols roulés, et ce, pour une durée de trois (3) mois.
- Dormir sur le dos, avec deux oreillers sous la tête (en position surélevée), pour deux (2) semaines.
- Portez vos lunettes, seulement si vous êtes tenu de les avoir, avec un cordon pour les retenir derrière la tête. Prenez garde que le point d'appui des montures n'appuie pas sur les cicatrices.
- Ne pas immerger la tête dans l'eau, ex.: bain, spa et piscine, pour trois (3) semaines.

VISITE DE CONTRÔLE

- Vous serez informé des modalités de la prise de rendez-vous postopératoire, le jour de votre chirurgie, par votre chirurgien.
- Le premier rendez-vous s'effectue de six (6) à huit (8) jours, après la chirurgie.

QUAND CONSULTER?

- Si le pansement devient souillé de sang, de façon importante. Ne pas le défaire et consulter.
- En présence de fièvre, de plus de 38,5 degrés qui perdurent plus de quarante-huit (48) heures, après l'opération.
- Une augmentation de la douleur, dans les jours suivant la chirurgie, malgré la prise de médicaments ou une douleur franchement asymétrique entre les deux oreilles.
- Si le pansement se déplace ou tombe.

Au plaisir et bon rétablissement,



D^R Antoine Bergeron, MD FRCSC

NOUS CONTACTER

Clinique ORL du Saguenay

Tél. : (418) 545-9989

Si besoin, consultez votre chirurgien. Dans l'incapacité de joindre Dr Bergeron, communiquez avec info-santé au **811**.

Ou consultez à l'urgence de l'hôpital de Chicoutimi.